L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

VENDREDI, 16 JANVIER.

SPECTACLES, BALS, &c.

Théâtre St. Charles DE BIDWELL

Commençant DIMANCHE, 11 Janv., tous les soirs, Matinées Mardi et Samedi. Positivement dernière semaine des

KIRALFY FRERES.

Splendide représentation de

SIEBA AND THE 7 RAVENS,

3........GRAND BALLETS.........3

La belle SCENE DE ROSE.
Les GARNELLA BROTHERS, PRINCE ANA TA KATSNOSHNI.
LA GRANDE MARCHE TRIOMPHALE.
Positivement dernière semaine.
Dimanche, 18 Janv.—BUFFALO BILL (Hon. F. Cody) dans son drame PRAIRIE WAIF. 10 janv—

ACADEMIE DE MUSIQUE DE BIDWELL.

Commençant DIMANCHE, 11 janvier 1885, tous les soirs et le MERCREDI et SAMEDI en Matinées, l'éminent comédien et dramaturge,

MILTON NOBLES,

Secondé par la jeune comédienne et vocaliste DOLLIE NOBLES jouera pour la première fois, en cette ville, son récent succès de New York, intitulé

LOVE AND LAW.

Une comédie-drame en 4 actes, de M. Milton Nobles. Personnages nouveaux. Magnifiques effets de scène. Musique originale. Superbe personnel.
Dimanche, 18 janvier—M. ROLAND REED. 10 janv—

GRUNEWALD OPERA HOUSE, Rue Baronne, près Canal.

Ni Impératrice! Ni Comtesse! Ni Baronne! Seulement une actrice, née en Amérique. Pour la semaine commençant DIMANCHE 18 Janvier Matinées le mercredi et le samedi. Engagement spécial de la jeune et célèbre Américaine.

MLLE GRACE HAWTHORNE,

avec le concours de l'éminent acteur M. William Harris, et une compagnie dramatique de choix représentant dimanche, lundi, mardi et mercredi soirs et mercredi en matinée,

THE NEW CAMILLE.

Au quatrième acte la scène de duel la plus émouvante qui ait jamais été vue sur la scène Américaine. Jeudi, vendredi et samedi soirs et samedi en matinée à la requête générale

EAST LYNNE.

PRIX POPULAIRES.
On peut se procurer maintenant des sièges au bureau de location du Grunewald Opera House. 16 jan—

Le Rendez-vous des Familles.

ROBINSON'S MAMMOTH
Musée et Théâtre à 10 cents.
Coin des rues Canal et St-Charles.

DANS LE **Musée.** La Reine Circassienne, l'Homme tatoué, l'Homme le plus grand sur la terre, la Reine de Madagascar, le Bœuf à trois cornes, trois yeux, trois narines, l'Homme-Vapeur, la Pendule électrique, la Femme énorme, et autres trop nombreux à énumérer.

DANS LE **Théâtre.** Le Prof Anglo et sa Troupe d'Oiseaux Européens, Mlle Zitta Tu Loura, Emma Happuch, Ora L. Wolf, les Frères Diamond, J. H. Sigmonds et autres.

Les portes seront ouvertes de 10 A. M. à 10 P. M.
ADMISSION. 10 CTS........Pour Tous........10 CTS. 8 janv—

ENTREE GRATUITE.

—LA—

Grande Exhibition Orientale

Le public y sera admis tous les jours de 8 heures a. m. à 10 heures p. m.
—ELLE A LIEU AU—
No 161 RUE DU CANAL,
dans le magasin occupé récemment par Schwartz & Fox, et comprend
UNE MERVEILLEUSE COLLECTION DE CURIOSITES DE L'ORIENT.
Grande réduction de prix dans tous les articles.
Nous offrons aussi au public 10,000 vues stéréoscopiques nouvelles qui seront distribuées gratuitement aux acheteurs. Nous invitons tout le monde à venir voir notre Exposition qui sera ouverte de 8 heures du matin à 10 heures du soir tous les jours, excepté le dimanche.
ALI & KAURT, Propriétaires.
ENTREE GRATUITE.
1er janv—3m

LA CREOLINE,

—OU—

La liqueur Malakoff des dames et des familles.
ALPHONSE WALZ,
24 et 26 rue Conti,
Seul propriétaire et fabricant.

LEON QUEYROUZE.

GROCER EN GROS,
—Importateur de—
VINS ET DE LIQUEURS
—Et marchand de—
Produits des Campagnes et de l'Ouest
27 RUE DECATUR,
—1a   Nlle-Orléans.

Lisez! Démocrates! Lisez

Cinq mois pour Deux Piastres seulement.
The National Daily Democrat,
Washington, D. C.
GRAND journal démocratique quotidien composé de 28 colonnes renfermant toutes les nouvelles de Washington, aussi nouvelles locales politiques, générales et étrangères, expédié partout à partir de ce jour jusqu'au 30 Novembre au prix de Deux piastres seulement. Nous désirons que le National Democrat soit entre les mains de tout bon membre de notre parti et dans ce but nous avons réduit le prix de l'abonnement à ce que coûte seulement le papier blanc. Un abonnement gratuit à quiconque nous procurera cinq abonnés. 20 juil—6m

Agence d'Emigration Française

L. BOUSSIGNE a ouvert à St-Paul, Minnesota, une agence d'émigration française. Il sollicite les ordres de MM. les planteurs de la Louisiane qui auraient besoin d'ouvriers ou de fermiers. Ceux qui auraient des terres à vendre ou à céder à quelque condition que ce soit, sont priés de s'adresser à lui, en lui envoyant les renseignements nécessaires.
F. O. BOUCHER, Directeur, 304 E. Third street, Presley Block, St-Paul Minn.
Correspondant à la Nlle-Orléans: M. L. DERGBY, directeur des "Petites Annonces", 350 Villeré.

Mme JOS. VILLIO, successeur de Mme Fabio, 266 rue Chartres, entre St-Philippe et Ursulines, invite respectueusement les dames ses clientes et le public en général, à venir admirer les articles de mode qu'elle vient de recevoir et qui se distinguent par un cachet d'originalité de bon goût. Ces articles sont formés de chapeaux en paille, fleurs, rubans, et maints autres articles qui se vendent à des prix très réduits. 30 nov—3m—Dim Mar Jeudi

L'Expérience du Révérend PÈRE WILDS.

Le Rév. Père Z. P. Wilds, missionnaire très connu de la ville de New York, et frère de feu l'éminent Juge Wilds, de la Suprême Cour du Massachusetts, écrit ce qui suit:

"78 E. 54th St., New York, 16 Mai, 1882."
Messrs. J. C. Ayer & Co.:
Je fus, l'hiver dernier, en proie à une humeur qui torturait mes membres de démangeaisons intolérables; la nuit surtout mes souffrances étaient terribles, outre les démangeaisons, un feu intense me consumait, il m'était impossible de supporter la plus légère couverture. Je souffrais en même temps d'un violent catarrhe, et d'une toux catarrheuse; j'avais perdu l'appetit, et mon système était au plus bas. Connaissant la valeur de la Salsepareille d'Ayer, soit par observation dans plusieurs cas de maladie, soit par l'usage que j'en avait fait moi-même quelques années auparavant, je commençai à m'en servir, pour mettre, s'il était possible, un terme à mes horribles souffrances. Mon appétit commença à revenir presque à la première dose. Après un temps très-court la fièvre et les démangeaisons se calmèrent, et tout signe d'irritation de la peau disparut. Mon catarrhe et ma toux disparurent aussi, et ma santé s'améliorant graduellement est devenue excellente. Je me sens cent pour cent plus fort, et ce resultat je le dois à la Salsepareille, que je recommande en toute confiance comme la meilleure médecine pour purifier le sang. J'en prenais trois petites doses par jour, et avant que le deuxième flacon fût fini, ma santé était complètement rétablie. Je mets ces faits à votre disposition, vous devriez les publier dans l'interêt de nos semblables.
A vous, avec respect, Z. P. Wilds."

Le cas cité ci-dessus est un entre mille. Nous recevons journellement des attestations de cures merveilleuses, toutes prouvent la faculté de la Salsepareille d'Ayer pour guérir toutes les maladies provenant de l'impureté et de la pauvreté du sang et d'une vitalité affaiblie.

La Salsepareille d'Ayer

purifie, enrichit, et fortifie le sang, stimule l'action de l'estomac et des intestins, et par conséquent met le système à même de resister avec succès aux attaques de toutes les Maladies Scrofuleuses, Éruptions de la Peau, Rhumatismes, Catarrhes, Débilité Générale, et tous les désordres résultant d'un sang pauvre et corrompu et d'un système faible et débile.
PRÉPARÉE PAR LE
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
En vente dans toutes les Pharmacies; prix $1, six flacons pour $5.

Spectacles, Bals, &c

GRAND OPERA HOUSE.

Rue du Canal.
D. BIDWELL, Directeur.
Une semaine, Commençant DIMANCHE 11 janvier, tous les soirs, et en matinées Jeudi et Samedi.
La célèbre et charmante actrice
MLLE MATTIE VICKERS
Secondée par M. CHARLES S. ROGERS, et la belle troupe d'artistes dans la pièce (Serio Comic) de Charles Gaylers, intitulée
JACQUINE;
Ou, PASTE AND DIAMONDS.
Mlle Vickers introduira ses fameuses Spécialités, Chansons, Danses, Personnifications, Récitatifs, etc., assistée par le comédien populaire Chas Rogers.
Dimanche, 18 jan.—M. MILTON NOBLES, dans une série de ses jeux à succès. 10 jan—

THEATRE ST-CHARLES DE BIDWELL.

Pour une Semaine seulement, commençant DIMANCHE, 13 Janvier—Tous les soirs et Mardi et Samedi en Matinées.
HON. W. F. CODY,
BUFFALO BILL,
Secondé par une troupe dramatique formée avec soin, dans son nouveau drame, en 4 actes,
THE PRAIRIE WAIF.

BUFFALO BILL........Hon W. F. Cody
Mark Stanley........Frank Richmond
Gen Brown........John M. Burke
Cap. Russell........Richard McBride
Lieut. Sanders........Jules Crusiont
Lieut. White........I. S. Cannon
Jim Hardy } Danites {........Al. Hensley
Jack Hardy }........Harry Melmer
Hans (avec chant)........Jule Keen
Overton (un Sutler)........F. V. Hawley
Lone Deer
Yellow Hand (un Chef Cheyenne)........Yellow Hand
ONITA........Mlle LYDIA DENIER
Sadie (avec chant)........Mlle Kitty Downs

Indiens. Scouts et Cowboys de Buffalo Bill's Wild West, donnant le spectacle de combats entre les Scouts, Cowboys et Indiens.
Introduisant douze chevaux sur la scène.

Col. John M. Burke........Directeur
Albert E. Shible........Agent d'Affaires
Jule Keen........Régisseur
Prof O. J. Burger........Chef d'Orchestre

Le Contrôle est maintenant ouvert pour les sièges réservés.
Wild West toutes les après-midi à 2:30 au Oakland Park. 15jan—4f

MAINTENANT OUVERT,

Tous les après-midi à 2:30.
BUFFALO BILL'S
(HON. W. F. CODY)
WILD WEST.
La plus grande exhibition dans le monde, au OAKLAND PARK. Les après midi seulement.
Les portes s'ouvrent à 12.30 et 2:30 de l'après midi.
Il est facile de s'y rendre toutes les cinq minutes; prix, cinq cents. Les chars à cheval et les convois à vapeur laissent le coin des rues Canal et Carondelet toutes les cinq minutes.
Prix, 5 cts
Entrée, Cinquante Cents.
Enfants, Vingt-Cinq Cents.
Sièges recouverts
Pas de représentation le soir.
Les voitures sont admises gratuitement.
30déc—

BATAILLE de SEDAN

Compagnie Internationale de Panorama de Chicago,
Vis-à-vis l'entrée de l'Exposition dans la rue Magazine.
Ce grand Panorama, représentant la plus terrible des batailles modernes, avec toutes les troupes françaises et allemandes engagées les unes contre les autres, sera ouvert au public à partir de
Mercredi, 31 décembre 1884.
Entrée, 50 cts pour les grandes personnes, 25 cts pour les enfants.
Eclairage électrique, système Jenney, la nuit. 30 déc—1m

1848. Maison fondée. 1848.

C. ROUYER,

Coin Chartres et Conti, N. O.

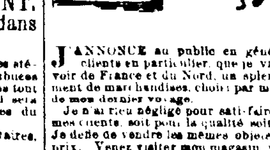

J'ANNONCE au public en général et à mes clients en particulier, que je viens de recevoir de France et du Nord, un splendide assortiment de marchandises, choisi par moi même, lors de mon dernier voyage.
Je n'ai rien négligé pour satisfaire le goût de mes clients, soit pour la qualité soit pour le prix. Je défie de vendre les mêmes objets, aux mêmes prix. Venez visiter mon magasin, vous y trouverez tout ce que le fini, le bon goût et l'art sont en droit d'exiger.
Mon immense assortiment comprend tout ce que la BIJOUTERIE produit depuis la bague d'enfant jusqu'à la parure en diamant. En ORFEVRERIE de table, en argent, depuis le rouleau de serviette jusqu'au couvert de table; en FANTAISIE, tout ce qu'elle peut produire.
Le COIN SILVER est à raison de $1.50 l'once.
ORFEVRERIE en PLAQUE: Spécialité pour les couverts en Alfénide; services de table, articles de Restaurants, d'hôtels et Cafés.
OPTIQUE: Tout ce que la vue peut désirer en Lunettes et Pince-nez, soit en or, en argent, etc., à 25 cents et au dessus.
ARTICLES RELIGIEUX: J'appelle respectueusement l'attention du Clergé sur la grande réduction faite sur ces marchandises. Voulant liquider cette branche d'affaires je vendrai mes Ostensoirs, mes Ciboires, mes Calices, mes Chandeliers, mes Lampes, mes Candélabres, mes Boîtes à Stes huiles, etc., en or, en argent et en plaqué, à des prix surprenants.
Réparations de toutes sortes.
24 déc—2m—D.Mar.J

C. F. CARUTHERS & CO.,

Importateurs et Marchands de
Vins, Liqueurs et Cigares de choix,
Spécialités de Vins, Liqueurs, etc., pour familles.
No 37 rue Carondelet.
Succursale: 152 rue du Canal,
12 nov—3m   Nouvelle-Orléans

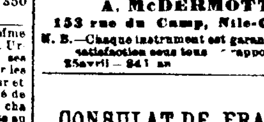

Bandages Herniaires, Bretelles, Suspensoirs pour l'abdomen, Béquilles, Jambes et Bras Artificiels, Etc.
Faits sur commande et ajustés par
A. McDERMOTT,
153 rue du Camp, Nlle-Orléans.
N. B.—Chaque instrument est garanti de donner satisfaction sous tous les rapports.
25avril—1an

CONSULAT DE FRANCE.

—A—
LA NOUVELLE-ORLEANS
BUREAUX 195 RUE GRAVIER.
Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent: En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.
1er Janvier 1885.

Auguste Jean
Abadie Jean Marie François
Andron Louisa dite Mathilde Ligier
Bailly ou Baily Jean Baptiste
Baron Jean
Barbet Jacques
Bellocq Jean
Bencas M. et Mme
Beslay, ex maréchal des logis, chef
Besson Alphonse
Bouvet Vve, née Bertrand
Bugnon Jean Louis, enfants et petits-enfants de
Brochard Mme, née Traffier
Cadinot François Eloi
Carrère Ferdinand
Cabrugues François
Carrière & sons (9)
Cases Joseph
Campresse Gustave
Champaix Pierre
Cency Alexandre
Delavigne Fleury Nicolas
Domas Noël Vve, née Pollet
Dubois Chas Joseph
Duchier Octave
Ducos Antoine Octave Jules
Dupuy Amélie Mme
Foretall's sons
Gauthier Emile
Goublanc Pierre
Gouffé Victor Roland
Hourrègue Pierre et Joseph
Jacob Henri
Jeanton Bernard
Jovinet Jeanne
Lanlom Pierre Emile et famille
Latapie Damien et Latapie Mme
Léa François
Longaud Jacques
Lauzalot Jean Henri
Le Pan Jean Marie Bénonie
Lafon Marie
Louis Mme Vve, née Henriette Lefebvre
Loustaunau Vve et enfants de Martin Jean
Outurquin Alexre Anastase et Outurquin Louis Adrien Napoléon
Pères François
Pradal Jean
Planus Francis
Prevet M et Mme
Pagnerre Achille (2)
Raisin Louis Mme
Roffier Charles
Ravier François Joseph
Rotgé Jean
Rotgé Dominique
Randolph Richard
Rousselly Dr et famille
Rudelli Antoine
Selzes et autres
Strifling Michel
Saint-Michel Benjamin
Servat Pascal, les fils de
Tesseire Paulin Eléazar
Verges Jean Marie
Verges Pierre;

Le Consul Général chargé du Consulat
Vicomte PAUL D'ABZAC.

Médaille d'Or. Paris 1878 — Diplôme d'honneur Amsterdam 1883

BASILE BARES.

No 84 - - Rue Royale - - No 84
SEUL AGENT.
VENANT d'être reçu un assortiment des célèbres Pianos de Gaveau, de Paris, avec le nouveau système Equilibré. Breveté pour le temps de l'accord, la partie la plus essentielle dans le Piano. Les mécaniques de ces instruments sont à doubles répétitions. Ces pianos ont été fabriqués expressément pour notre climat et sont pleinement garantis. J'offre ces Pianos à un prix excessivement réduit.
Accords et réparations de Pianos et Orgues à des conditions très avantageuses.
18nov—

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

On demande—Une femme française, parlant le français purement, pour s'occuper d'enfants déjà grands, pour coudre et pour s'occuper un peu du ménage. S'adresser 255 rue Jackson. 14 janv—3f

Une demoiselle,—Parisienne distinguée, désire une situation pour enseigner le français ainsi que la musique. Réponse à "Pianiste" au bureau de l'ABEILLE. 13jan—6f

A LOUER.

A louer—Maison rue St Philippe, près Remparts; 10 chambres. S'adresser à Cathalogne & Cie, grocerie coin St Philippe et Remparts. 28déc—mar jeu dim

A VENDRE.

A vendre.—Une grocerie avec café, située vis-à-vis du Marché St. Bernard. S'adresser sur les lieux. 14 janv—3t

Laiterie à vendre—20 vaches, cheval, charette à lait et à provision. S'adresser au No 27 de la rue Miro. 13janv—6f

A vendre, à bon marché, un lot de vieux journaux, bons pour envelopper des marchandises. S'adresser au bureau de l'Abeille. 29 avril

PERDU.

Perdu ou égaré.—Le Certificat No 14 pour 25 actions du fonds capital de la compagnie d'Assurance du Peuple de la Nouvelle Orléans, fait au nom de la succession de Mme Anaïs Bevens; une demande a été adressée à la dite compagnie d'Assurance pour l'émission d'un nouveau certificat. M. L. DOWLING, 26 Commercial Place.
16 jan—16,23,30—fév 6,13.

Bureau des Importers' Bonded Warehouse Co., coin des rues Conti et Peters—Nlle-Orléans, 13 janvier 1885.—L'assemblée semestrielle des actionnaires aura lieu au local de la Compagnie le LUNDI 26 courant, à 7 heures P. M.
P. A. CONAND, Secrétaire.
14 janvier au 26.

Bureau de la Carondelet Canal & Navigation Co., coin Villeré et Toulouse, Vieux Bassin—Nouvelle-Orléans, 31 décembre 1884.—Conformément aux sections 8 et 9 de la Charte de cette Compagnie, une élection générale des actionnaires aura lieu à ses bureaux LUNDI, 19 janvier 1885, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, pour 9 directeurs qui devront servir pendant l'année courante.
H. HUARD, Secrétaire.
1erjan—1,3,4,11,15,18

Compagnie de l'Hôtel St-Charles.—Nlle-Orléans, 10 janvier 1885.—L'élection annuelle de cinq directeurs de cette Compagnie, pour l'année courante, aura lieu dans le salon P de l'Hôtel St Charles, LUNDI, 19 janvier, de midi à 1 heure.
CHAS. KILSHAW, Secrétaire.
11jan—au 19 jan

AVIS.—La Compagnie d'Assurance du Peuple de la Nouvelle-Orléans—Nouvelle-Orléans, 1er janvier 1885.—A l'élection annuelle des directeurs de cette Compagnie qui a eu lieu le 30 décembre 1884, le conseil de directeurs suivant a été nommé pour servir pendant l'année courante, à savoir:
E. Pragst, M. Popovich, B. Saloy, M. Abascal, D. Hughes, A. D. Finley, Theo L. Sugg, Chas. Stiegler, C. Trumpy, P. Thormaehlen, N. Seibel, Peter Blaise, A. Wals, F. Aufmkolk, Wm Fagan, H. Schroeder, A. Bartholomew, A. Haber, S. M. Miller, Geo. Ellis, J. H. Menge, Ferd Goldsmith, A. Xiques, B. Campiglio, Frank Barker.
Et à une assemblée du Conseil de Direction qui a eu lieu le 6 de ce mois, M. Ernest Pragst a été élu Président, M. M. Popovich, Vice-Président, M. P. M. Schneidau, Secrétaire.
P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.
11 jan—5f.

Banque Nationale Mutuelle—Nlle-Orléans, 30 décembre 1884—A une réunion du Bureau des Directeurs, tenue ce jour, un dividende de QUATRE POUR CENT a été déclaré, payable aux actionnaires sur demande.
JOSEPH MITCHEL, Caissier.
1er jan—1m

Banque Nationale de l'Etat.—A une réunion de la Direction tenue ce jour, un dividende de Quatre pour cent a été déclaré des bénéfices des six derniers mois, payable à partir du lundi, 5 janvier 1885.
T. R. ROACH, Caissier.
2déc—1m

Banque Nationale d'Etat de la Nouvelle-Orléans, 20 décembre 1884—L'élection annuelle des Directeurs de cette Banque aura lieu, à son local, Nos 31 et 33 rue du Camp, MARDI, 20 janvier 1885, de 10 heures a. m. à 2 p. m.
21déc—1m   T. R. ROACH, Caissier.

Fabrique de corniches Crescent City.

(Crescent City Cornice Works.)
BACKUS & BRISBIN,
Corniches et dessus de fenêtre en fer galvanisé. Chassis pour toiture brevet de Hayes, sky-light. 247 à 251 rue Magazine,
19 sept—1an   NLLE-ORLEANS

Le plus grand médium-guérisseur du siècle—Madame Nelson, rue St. Joseph 205, entre Carondelet et St-Charles, le plus grand médium du siècle, est prête à donner des informations relativement aux secrets du passé et du présent, et à enseigner à réussir en quoi que ce soit dans l'avenir. Elle communique sur tout sujet avec les parents morts. Elle a opéré les cures les plus merveilleuses là où la science de médecins éminents est restée impuissante. Consultations tous les jours de 8 heures A. M. à 9 P. M., $1 et $2. Elle a des remèdes infaillibles qui ramènent les amoureux en froid. Toute lettre demandant une consultation doit renfermer $1. Les personnes ne parlant pas l'anglais doivent se faire accompagner d'un interprète.
6 nov—1an

Mme BONOMO, sage-femme, et modiste pour dames, 140 St-Louis et 101 Bourgogne, se recommande pour toutes les maladies de femmes et comme sage-femme. Elle promet une guérison assurée pour toutes les maladies, telles que douleur à la matrice, dentition difficile chez les enfants, les vers chez les femmes et les enfants, les plaies aux jambes. Chambres pour les dames sur le point d'accoucher, avec un bon traitement et à des prix en rapport avec le temps. Visible à toute heure. Exerçant sa profession depuis 25 ans, elle se recommande au public. 16 déc—1

Dr. J. B. Perez

Médecin et Chirurgien,
D'une expérience de 25 années dans le traitement et la guérison de tous les maux des
ORGANES GENITO-URINAIRES
et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DEBILITE PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVÉE, traités sans l'usage du mercure, ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties. Le rétrécissement de l'urètre guéri par un simple mécanisme, sans douleur. Les maladies de femmes et irrégularités de l'organisme guéries promptement. Le Female Regulating Elixir du Dr. PEREZ ne s'obtient qu'à son bureau.
No 6 rue South Rampart.
mars—84—1a

INSTITUTIONS.

INSTITUTION CURTO.

Pensionnat et Externat,
Coin St Philippe et Prieur.
Les cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.
Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Curto, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en papier, en cire sont offerts aux élèves sans prix extra.
Un cours d'Espagnol et d'Allemand appris à l'institut.   17 août—

Leçons d'Espagnol.

Mlle. E. de MIRANDA continuera à donner des leçons d'Espagnol à domicile, ou chez elle, No 514, rue Magazine, près Felicity.
26mars—

MERCHANTS' MUTUAL INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS.

NO. 104 CANAL STREET.
THIRTIETH ANNUAL STATEMENT.
In conformity with the requirements of their charter, the company publish the following statement:

Premiums received during the year ending May 31, 1884, including unearned premiums of the previous year:	
On fire risks	$255,251 36
On marine risks	17,931 68
On river risks	20,305 94
Total premiums	$293,488 98
Less unearned premiums	71 240 00
Net earned premiums 31st May, 1884	$222,248 98
Losses paid—	
On fire risks $105,667 03	
On marine risks 6,552 87	
On river risks 6,104 92	
Taxes and expenses less interests 15,842 99	
Reinsurances and returns premiums 21,137 18	
	155,306 99
Profits	$66,941 99
The company has the following assets:	
Real estate	$217,045 88
City time	2,000 00
Bank, railroad and other stocks	63,914 79
Notes secured by mortgage and pledge	162,590 32
Bills receivable	69,964 67
Premium in course of collection	21,926 85
New Orleans Water Works Co	7,430 50
Stock of Valletta Dry Dock Co	11,362 50
Louisiana consols	15,626 25
Cash on hand	46,280 58
	$648,151 34

The company has paid the usual TEN PER CENT. interest to its stockholders for the year ending May 31, 1884.
The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the company.
P. FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.
STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans. Sworn to and subscribed before me the 16th day of June, 1884.
JAMES FAHEY, Notary Public.
DIRECTORS.
P. Maspero, M. W. Smith, D. Fatjo, Jos. A. Shakspeare, B. Wo Taylor, Jos R. Lallande, J. J. Fernandez, Paul Fourchy, D. A. Chaffraix, Chas Lafitte.
17 juin—

L.S.L.

Prenez AVIS!

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYES EN PLEIN.

GRANDE CHANCE POUR UNE FORTUNE!

Le Grand Tirage Mensuel A $5 00 CLASSE B. DE LA COMPAGNIE DE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE Aura lieu à la Nlle-Orléans, Lne., MARDI, 10 Février 1885.

Ce tirage ainsi que tous les autres ont lieu sous la surveillance immédiate et la direction du GEN. G. T. BEAUREGARD, DE LA LOUISIANE, ET DU GEN JUBAL A. EARLY, DE LA VIRGINIE.

GROS LOT. $75.000

1,967 Lots, montant en tout à $265,500.

Le tirage commencera positivement ONZE HEURES A. M., A L'ACADEMIE DE MUSIQUE.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets à $5 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de	25,000	25,000
1 Lot de	10,000	10,000
2 Lots de	6,000	12,000
5 Lots de	2,000	10,000
10 Lots de	1,000	10,000
20 Lots de	500	10,000
100 Lots de	200	20,000
300 Lots de	100	30,000
500 Lots de	50	25,000
1,000 Lots de	25	25,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit	6,750
9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit	4,500
9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	2,250
1,967 Lots se montant à	$265,500

CERTIFICAT.
Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons les fac-similes de nos signatures.
G. T. Beauregard
J. A. Early

Billet entier, $5; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane.
Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.
Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.
IMPORTANT.
Remises par Postal Notes, Express Money Order, change de New York ou traites sur la Nouvelle-Orléans.
Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.
(Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 ou plus.)
Adresser à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.
P.O.
Adresser vos lettres enregistrées et faire mandats sur la poste (money orders) payables à
New-Orleans National Bank
Orléans, Lne.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

E. di Christina Huber vs. Domenico Gaeno.
COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 12,820—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 14 février 1885, à midi, des propriétés ci-après décrites, savoir:
Deux lots de terre, avec les bâtisses et améliorations, dans le Quatrième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Baronne, Toledano et Harmony; chaque lot mesure vingt-sept pieds deux lignes de face à la rue Carondelet sur une profondeur de cent vingt pieds quatre pouces, entre lignes parallèles.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
13 jan—13 20 27 fév 3 10 14

George Fachule vs F. Steudlein & Bro, & al.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 12,699 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville le SAMEDI 14 Février 1885 à Midi de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Trois lots de terre avec les batisses et les améliorations qui s'y trouvent, etc., situés dans le 3ème District de cette ville, dans l'îlet original No 63, maintenant No 912, borné par les rues Joséphine, Célestine, Union et Français, deux des dits lots sont désignés par les numéros deux et douze sur un plan de Joseph Pilié, en date du 25 juin 1830 et annexé à un acte de Chas. Janin, anciennement notaire, en date du 2 juillet 1830, et mesurent d'après le dit plan, en mesure française comme suit. Lot No 2 mesure cinquante pieds huit pouces (50' 8") de face à la rue Joséphine sur cent cinquante (150') pieds de profondeur, et le lot No douze mesure soixante (60') pieds de face à la rue Union sur cent vingt (120') pieds de profondeur, et le troisième lot désigné par le numéro deux B sur un croquis de J. A. D'Hémécourt, député voyer de la ville annexé à un acte de vente de B. A. Dantonet à F. Steudlein pardevant A. Dreyfous, notaire, en date du 24 décembre 1874, et mesure d'après le dit croquis en mesure américaine trente-deux (32') pieds de face à la rue Union sur cent vingt huit (128') pieds de profondeur.
Lesquels terrains ont été achetés par Frank Steudlein de August Steudlein par acte de Jos. D. Taylor, notaire, en date du 13 août 1884, enregistré au bureau des Aliénations, livre 121 page 90. Voir aussi acte de A. Dreyfous, notaire, en date du 23 avril 1870. Enregistré livre 96 page 609.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions de la vente—L'acquéreur retiendra entre ses mains le montant qui sera dû le jour de la vente, capital et intérêt, sur un billet souscrit par Frank Steudlein comme partie du prix d'achat des susdits lots, lequel billet se monte à Six Cent Piastres ($600) et daté du 13 août 1884, à un an de date avec 8 0/0 d'intérêt de la date jusqu'à parfait paiement, et paraphé pour identification avec le susdit acte de Jos. D. Taylor du 13 août 1884, et le reste comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
13 jan—13 20 27—fév 3 10 14.

Succession de Henry Freiliser vs. Joseph Dunbar.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 12,939—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville SAMEDI, 14 février 1885, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:
Trois certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Julia, Magazine, St Joseph et Constance (anciennement Foucher), et désignés comme lots Nos un, deux et trois, sur un plan dressé par J. N. Depouilly architecte, en avril 1849, et déposé pour référence en l'étude de Charles Boudousquié ancien notaire en cette ville, ces dits lots se touchent et mesurent comme suit, à savoir:
Le lot numéro un mesure quarante huit pieds un pouce et quatre lignes de face à la rue Julie sur cent soixante deux pieds cinq pouces et six lignes, plus ou moins, de profondeur entre lignes parallèles. Le lot numéro deux mesure vingt trois pieds un pouce et trois huitièmes d'un pouce de face à la rue Julie sur une profondeur de cent soixante dix pieds plus ou moins, et le lot numéro trois formant l'encoignure des rues Julie et Constance anciennement Foucher, et mesure quarante-et-un pieds six pouces et deux lignes de face à la rue Julie sur une profondeur de cent cinquante huit pieds à la rue Constance anciennement Foucher, et le dit lot numéro trois est borné dans le fond par une allée de douze pieds de largeur ouvrant sur la rue Constance anciennement Foucher, pour l'usage en commun des trois lots.
Etant la même propriété que Joseph Dunbar et William J. Creevy ont acquise ensemble de John E. Pelton, par acte passé pardevant A. Hero Jr notaire, le 2 janvier 1883 et par un acte subséquent pardevant le susdit notaire le 28 mai 1883. Le dit Wm J. Creevy a vendu sa part et intérêt de la dite propriété au dit Joseph Dunbar défendeur dans cette affaire. Saisie dans l'affaire ci dessus.
Termes et conditions—1° Au comptant pour un montant suffisant pour payer la réclamation due au plaignant, la somme de sept mille cinq cents piastres ($7500) avec les huit pour cent d'intérêt par an à partir du 29 novembre 1883 jusqu'au paiement, cinq pour cent sur le montant principal et des intérêts de la réclamation du plaignant pour honoraires d'avocat et tous les frais dans cette affaire et relatifs à la vente, toutes les taxes dues sur la propriété qui doit être vendue.
2° L'acquéreur assumera le paiement d'un billet tiré par le défendeur à son propre ordre et par lui endossé, en date du 29 novembre 1883 payable deux ans après sa date et portant intérêt à raison de huit pour cent par an à partir de sa date jusqu'à parfait paiement et garanti par hypothèque sur la dite propriété, tel que contracté avec le plaignant, conformément à un acte passé pardevant A. Hero Jr notaire le 29 novembre 1883. L'acquéreur assumera toutes les obligations de l'acte original d'hypothèque, qui ne doit pas être aliéné etc.
3° Et la balance du prix de l'adjudication au dessus le comptant sur les lieux et au cas où le prix de l'enchère sur la propriété, après réduction des honoraires susdits et les frais et taxes au comptant serait moins que le montant de la réclamation du plaignant, avec les intérêts comme il est décrit plus haut, alors après le paiement des honoraires ci-dessus décrits, frais et taxes au comptant, le prix de l'adjudication doit être proportionné au pro rata entre le montant de la réclamation du plaignant maintenant due et le billet secondement décrit ci-dessus. Le pro rata accru de la réclamation maintenant due doit être payé comptant et le pro rata accru du dit billet secondement décrit ci-dessus sera assumé par l'acquéreur.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
13 jan—13 20 27—fév 3 10 14

[illegible] & Co. vs. Peter Jones.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 11,287—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente, à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 14 février 1885, à midi de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
1° Conformément aux arrangements de ville décrits comme lots 22, 23, 24, 25 et 26 dans l'îlet 46, bornés par les rues Thalia, Peters, Tchoupitoulas et Erato, lot 22 a 27 pieds par 52 pieds, lots 23 et 24 ont chacun 26 pieds par 100 pieds, lots 25 et 26 ont chacun 32 pieds par 127 pieds, et conformément au titre enregistré au bureau des aliénations, livre 95 folios 53 et 67 Nos des lots comme lots 1, 2, 3 et 4 dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Nouvelle Levée, Benjamin et Suzette, lot No 1 formant l'encoignure Tchoupitoulas et Benjamin, et a 26 pieds de face à la rue Tchoupitoulas par 100 pieds de profondeur, lot No 2 a 26 pieds de face à la rue Tchoupitoulas par 100 pieds de profondeur, lot No 3 a 36 pieds et 6 pouces de face à la rue Tchoupitoulas par 127 pieds de profondeur sur la ligne du lot No 2, de là courant en ligne parallèle à la rue Tchoupitoulas, 52 pieds à la rue Benjamin et 88 pieds 6 pouces sur l'arrière ligne courant à la rue Benjamin sur laquelle il a une façade de 27 pieds; lot No 4 a 26 pieds de face à la rue Tchoupitoulas par 127 pieds de profondeur, de sorte que la propriété entière a une façade sur la rue Tchoupitoulas de 114 pieds 6 pouces par une profondeur et façade sur la rue Benjamin de 127 pieds (Note, Benjamin est maintenant nommée rue Thalia, Suzette est nommée rue Erato et Nouvelle Levée est quelquefois nommée rue Peters).
2° Aussi 1/2 des lots 13 et 14 dans l'îlet 1, 6e district, borné par les rues Pine, Lower Line, Magnolia et Troisième, mesurant 30 pieds de face à la rue Magnolia sur 120 pieds entre lignes parallèles.
3° Aussi lot No 4 dans l'îlet 14, 3e district, borné par les rues Jackson, Chestnut, Homer et Goose (maintenant rue Valette) ayant 32 pieds 3 pouces de face à la rue Chestnut par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
13jan—13, 20, 27—fév 3, 10, 14

Juste Garcia Y Leon vs Stevenson & Co.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 12,004—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan sur les lieux ci-dessous désignés, le MERCREDI 21 janvier 1885, à 10.30 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un boucaut de tabac, gross 1300 marqué P. No 95.
Un boucaut de tabac, gross 1215 marqué P. No 105.
Un boucaut de tabac, gross 1200 marqué P. No 89.
Un billet à ordre en date du 31 mai 1884, à soixante jours de vue à l'ordre de Stevenson & Co., pour la somme de quatre cent quatre-vingt cinq piastres, signé G. Jaquet, et endossé, Stevenson & Co. Nouvelle-Orléans, 4 août 1884, protêt et avis de protêt écartés, ainsi que l'avis de protêt et la demande, signé Stevenson & Co.
Le tout devant être vendu à mon entrepôt rue Ste Anne, entre Chartres et Royale, dans le Second District de cette ville.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
10 jan—10 14,17,21

VENTE DE CONSTABLE.

Wm. O'Hern vs. M. et Mme Andrea.
PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans — No 7,326—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Thos R Roster, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle Orléans, je procéderai à la vente à mon entrepôt, No 152 rue Lafayette, entre St. Charles et Carondelet, VENDREDI, le 16 janvier 1885 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un lot de meubles de maison, saisi dans l'affaire ci-dessus, suivant inventaire déposé à mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
P. A. LOOBY, Constable.
5 janv—5,11,16

Mme Vve BERNARD NAUTRE

A l'honneur d'offrir ses services au public comme professeur de piano, de solfège, et de langue française, anglaise et espagnole. S'adresser au Magasin de Musique de Werlein, rue du Canal No 135, chez le Dr H. Bayon, 125 rue Bourbon, ou au Christian Women Association 1 et 43 rue Bourbon. 6 déc—

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT

Superbes Vaches laitières.
VACHERIE.
PAR J. P. GUINAULT, encanteur—Bureaux Bienville et Passage de la Bourse—MARDI, 20 janvier 1885, il sera vendu à 11 heures du matin, à l'encoignure des rues White et St-Jean—
La vacherie de M. Victor Armant, comprenant: 11 belles vaches laitières de race donnant 3, 4 et 5 gallons de lait par jour. Bidons, harnais et tous les ustensiles de la vacherie.
Conditions—Comptant.   16 jan—

ANNONCES JUDICIAIRES

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs N. M. Benachi.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 12,813—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et le Natchez Alley, dans le premier district de cette ville, SAMEDI, 14 février 1885, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:
Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, située dans le Troisième District de cette ville faubourg Tremé, dans l'îlet borné par les rues Touti, Rochblave, Columbus et le Chemin du Bayou, laquelle portion de terre mesure, en pied français, cent trente cinq pieds de face au chemin du Bayou sur le côté droit s'étendant vers le Bayou St-Jean, sur une profondeur de cinq cent quarante pieds, bornée sur un côté par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à M. Dumaine et sur l'autre côté par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à la famille Beaulieu, étant la résidence du dit N. M. Benachi.
La dite propriété appartient au dit N. M. Benachi par achat qu'il a fait de John Edward Holland et Mme Adélaïde Clotilde Dejan, sa femme, par acte passé pardevant Theodore Guyol, notaire en cette ville, le 2me jour de juin 1852.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
14 janv—21 28 fév 4 11 14

L. L. Levy et Joseph Mitchell, exécuteurs testamentaires, vs David Bate Reynolds.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, [illegible] writ de saisie et vente [illegible] Cour Civile de District [illegible] dans l'affaire [illegible] Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, [illegible] 1885, à midi, de la propriété [illegible] décrite, à savoir:
Deux certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les machines, chaudières et autres machines y appartenant, en usage comme une manufacture de cordes en coton, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Foucher maintenant Constance, Tchoupitoulas, Julie et St Joseph, mesurant ensemble soixante six pieds de face à la rue Constance sur [illegible] sept pieds quatre pouces de largeur dans le fond sur une profondeur de cent un pieds huit pouces sur le côté vers la rue St Joseph et de cent huit pieds six pouces sur l'autre côté.
Etant les deux mêmes lots de terre acquis par le défendeur en cette affaire de Mme et Louis Schwartz par acte pardevant John Bendernagel, notaire, le 28 mars 1882.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Condition—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
7 janv—7 14 21 28—fév 4 7

Charles Martens vs. August Steudlein et Frank Steudlein.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 12,689—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans la susdite affaire, je procéderai à la vente à l'encan sur les lieux et ci-après désignés SAMEDI 17 janvier 1885, à 2 heures P. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Tous les objets et articles contenus dans le local Nos 11 et 13 rue S. Ferdinand dans l'îlet borné par les rues Peters, Chartres, St Ferdinand et Montégut, Troisième District, et consistant en
Machine et bouilloire,
Machine à baquet
Machine à scier (Re saw machine),
Petit Raboteur (small planer),
4 longueurs arbres de couche avec poulies et attaches.
4 petits arbres de combe, (arbors).
9 scies circulaires, etc.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
6 jan—6 9 13 17

Mme Vve E. F. Theurer, Exécutrice Testamentaire, etc., vs George Weill.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 12,785—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI 24 Janvier 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances, situé dans le deuxième district de cette ville dans l'îlet compris entre les rues Hospital, Gallatin, Quartier et le Chemin Public. Le dit lot est désigné par le numéro quatre sur un plan dressé par J. L. Bourgerol, voyer, le 10 février 1847 et annexé à un acte passé pardevant L. T. Caire, anciennement notaire, en date du 21 février 1847 et mesurant [illegible] pieds de face à la rue Hospital [illegible] vingt pieds deux pouces de largeur dans le fond.
2° Un autre lot de terre avec les bâtisses et améliorations etc. situé dans le même district, désigné par le numéro trois, du même îlet que le plan ci-dessus et qui mesure au pied américain, vingt-six pieds trois pouces de face à la rue Gallatin, [illegible].
La propriété premièrement décrite a été acquise par le défendeur dans cette affaire de la succession de feu Michel Rordo, numéro 17,952 du dossier de la deuxième cour de district de la Nouvelle-Orléans, et la propriété deuxièmement décrite a été acquise par lui de Oliver Canton par un acte passé pardevant Robert J. Ker, notaire le 27me jour de novembre 1867.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
23 déc—23 30—janv. 6 13 20 24

Henry Singer vs. Otto Touche.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 12,150—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier district de cette ville, le SAMEDI 31 janvier 1885, à midi de la propriété ci après décrite à savoir:
L'encoignure nord-ouest de la section dix, dans le township douze sud, range onze est, district sud est du fleuve, Louisiane. Le tout ayant quatre acres et soixante-trois centièmes d'un acre, conformément à un plan fait par George H. Grandjean, ingénieur civil et voyer, les 9me et 10me jours de janvier 1884 une copie du dit plan est annexée et fait partie d'un acte de vente de Joseph R. Bres à Otto Touché, passé pardevant Anatole A. Ker, notaire le 23 février 1884, et le dit plan porte la date du 17 janvier 1884.
Acquis par le défendeur de J. R. Bres, conformément à un acte pardevant Anatole A. Ker, notaire, le 23 février 1884.
Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
30 déc—6,13,20,27,31 jan

Peter Estell & Mary Estell, sa femme vs. Henrietta Davidson.
COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 11,481—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente, à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 17 janvier 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Tous et particulièrement les droits, titre et intérêt de la défenderesse dans cette affaire Henrietta Davidson, étant une moitié indivise dans certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Lafayette (anciennement Hevia), St-Charles et Poydras, désignés par les numéros vingt-trois, vingt quatre et vingt cinq sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer de ville, le 30 mars, et annexé à un acte pardevant Félix de Armas, anciennement notaire en cette ville, le premier jour de mai dix-huit cent trente. Les dits lots se touchent et mesurent comme suit, à savoir:
Les lots numéros vingt-trois et vingt-quatre mesurent chacun quarante-quatre (44) pieds sept pouces de face à la rue Carondelet sur une profondeur de cent soixante dix pieds six (6) pouces et le lot numéro vingt-cinq mesure quarante quatre pieds huit pouces de face à la rue Carondelet sur la même profondeur de cent soixante-dix pieds six (6) pouces, le tout au pied américain.
Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu comme Davidson Court et tous les droits, voies et avantages qui y appartiennent.
Saisi dans la susdite affaire.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
17déc—17, 24, 31—3, 10, 17 janv

Banque des Citoyens de la Louisiane vs Mme Vve Mary Ann Dunn, Andrew John Dunn et Mary McManus, sa femme, et als, co possesseurs actuels.
COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 11,346—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 5 février 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite:
Ensemble avec les vingt-cinq actions du fonds hypothécaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane, maintenant réduites à vingt-quatre actions, y attachées, à savoir:
Un certain lot de terre situé dans le faubourg Delord, dans cette ville, sur la rue St. Joseph entre Carondelet et St. Charles, ayant, au pied français, trente pieds de face à la rue St Joseph sur une profondeur de soixante pieds, ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent. Le dit lot forme une partie d'un morceau de terre désigné par la lettre "S" sur un plan du dit faubourg Delord annexé à un acte de partage entre les héritiers de Veuve Delord Sarpy, passé le troisième jour de mai 1827, pardevant Félix de Armas, notaire en cette ville.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux. L'acquéreur de la propriété ci dessus décrite assumera toutes les obligations et les responsabilités d'un actionnaire de la Banque des citoyens de la Louisiane.
THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
8janv—8, 10, 17, 24, 31—5 fév.

Marais Street Steam Brewery
H. F. STURCKEN

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.
MASTER'S SALE.
Cour de Circuit des Etats-Unis, District Oriental de la Louisiane. Master's Sale. W. I. Hodgson, encanteur, Bureau No 13 rue Carondelet. Vente Importante de propriétés de valeur à l'encoignure des rues Bourgogne et Toulouse, à l'encoignure des rues Dryades et Perdido.
—AUSSI—
Les terrains vacants de valeur dans le 2ème District de cette ville, connus comme les morceaux St. John et Blanc subdivisés en 553 lots de terre sur et près de la rue Broad et sur le Bayou St. Jean, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, tous élevés, secs et d'un accès facile au quartier des affaires de la ville, et offrant une occasion rare pour spéculation. Ces terrains de résidence conviennent particulièrement à l'établissement de vergers, de potagers ou laiteries. Vente à un long crédit avec six pour cent d'intérêt.

Conformément aux décrets en équité de l'Honorable Cour de Circuit des Etats-Unis pour le Cinquième Circuit et District Oriental de la Louisiane, rendus le 16e jour de Juin 1884 dans les différentes affaires de Mary E. Randolph, veuve de feu Wm. M. Randolph, contre Myra Clark Gaines, No 10,209 et de Gaston T. Raoul, administrateur de la succession de Mme Louise Hubert, veuve de feu E. Warren Moise, contre Myra Clark Gaines, No 10,206 le soussigné spécial master in chancery, de la dite cour, vendra par l'entremise de W. I. HODGSON, Encanteur, SAMEDI, 17 janvier 1885, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et Natchez en cette ville, aux derniers et plus forts enchérisseurs les propriétés ci après décrites, appartenant à la défenderesse Mme Myra Clark Gaines, et par elle acquises, recouvrées ou possédées comme partie de l'héritage de feu Daniel Clark, savoir:

DANS LE DEUXIEME DISTRICT à l'encoignure des rues Bourgogne et Toulouse.
1. Cette portion de terre formant l'encoignure des rues Bourgogne et Toulouse dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Toulouse, Remparts et St. Pierre, dans le Deuxième district de cette ville, désignée comme lot No 1 et mesurant 31 pieds 6 pouces et 5 lignes de face à la rue Toulouse [illegible] 6 pouces. [illegible] avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, consistant en quatre maisons [illegible] comme les numéros 131, 133, 135 et 137 de la rue Bourgogne, et trois maisons [illegible] en ardoises [illegible] Le No 131 [illegible] forme le magasin d'encoignure ayant hydrant, etc.
2. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans le même district et îlet que le lot ci-dessus décrit et y touchant désigné par le No 2 et mesurant 24 pieds 4 pouces de face à la rue Toulouse sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes.
Les améliorations consistent en une écurie bien bâtie à un étage, couverte en ardoises, en usage comme forge et écurie, ayant accommodation pour 40 ou 50 animaux, hydrant, etc.
3. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et îlet et touchant à la dernière propriété ci dessus décrite, désigné comme lot No 3 et mesurant 41 pieds 4 pouces et 5 lignes de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de 93 pieds 6 pouces et 5 lignes, le tout entre lignes parallèles, plus ou moins, au pied américain.
Les améliorations consistent en une résidence en briques à trois étages, bien bâtie, à deux corps de logis couverte en ardoises, avec une bâtisse en briques à trois étages dans le fond connue comme les Nos 139 et 141 rue Bourgogne et ayant douze chambres deux cabinets sur chaque côté, cour et allée pavée, hydrant, lieux d'aisance, etc.

PREMIER DISTRICT. Coin Perdido et Dryades.
Ce terrain de valeur ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville formant le coin des rues Dryades et Perdido, dans l'îlet borné par les rues Poydras et S. Rampart, désigné par le lot No 15 et mesurant environ 76 pieds de face à la rue Dryades 64 pieds de face à la rue Perdido sur une profondeur d'environ 80 pieds sur le côté plus près de la rue des Remparts et une profondeur de 64 pieds sur la ligne plus près du lot No 7 et de la rue Poydras.
Les améliorations comprennent une bâtisse à un étage, recouverte en ardoises, subdivisée pour résidence convenable pour manufacture, établie ou industrie.

DEUXIEME DISTRICT.
La propriété connue comme la portion de terre Blanc.
1. Un lot de terre dans l'îlet No 336 borné par la rue Dorgenois, Broad et Toulouse et la Promenade Carondelet désigné comme lot No 15 et mesurant 30 pieds 4 pouces et 1 ligne de face à la rue Dorgenois, 31 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la Promenade Carondelet, 31 pieds 5 pouces et 5 lignes de face à la rue Toulouse, et 79 pieds 5 pouces sur la ligne qui touche à la rue Broad.
2. Vingt deux lots de terre dans l'îlet No 337 borné par les rues Dorgenois, Broad, Toulouse et St Pierre, désignés comme Nos 11 à 32 le tout inclusivement et mesurant chacun 43 pieds de face et d'une profondeur d'à peu près 100 à 153 pieds.
3. Un lot de terre, No 2 dans l'îlet No 338 borné par les rues Dorgenois, Broad, St Pierre et Orléans, mesurant 31 pieds 8 pouces et 5 lignes de face aux deux rues St-Pierre et Orléans, sur une profondeur de 104 pieds 4 pouces.
4. L'îlet entier de terre No 339 borné par les rues Dorgenois, Orléans, Ste Anne et Broad comprenant 20 lots excepté les lots Nos 6, 7, 17 et 18.
5. Seize lots de terre dans l'îlet No 340 bornés par les rues Dorgenois, Broad, Ste Anne et Dumaine désignés comme lots Nos 1 à 17, 24 à 29 et 34 à 37 inclusivement.
6. Quatre lots de terre dans l'îlet No 341 bornés par les rues Dorgenois, Broad, Dumaine et St Philippe, désignés comme lots Nos 1, 19, 20 et 21.
7. Vingt cinq lots de terre, dans l'îlet No 342 bornés par les rues Dorgenois, Broad, St Philippe et Ursulines, désignés comme lots Nos 1 à 4 et 13 à 35 inclusivement.
8. Cinq lots de terre dans l'îlet No 354, bornés par les rues Broad, White, St Philippe, Ursulines, et Bellechasse désignés comme lots Nos 27 à 31 inclusivement.
9. Cinq lots de terre, dans l'îlet No 355, bornés par les rues Broad, White, Dumaine et St Philippe, désignés comme lots Nos 19, 20, 22, 23 et 24.
10. Vingt quatre lots de terre dans l'îlet No 356 bornés par les rues Broad, White, Dumaine et Ste-Anne, désignés comme Nos 4 et 5, 11 à 22, 24 à 27, et 34 à 39, inclusivement.
11. Trois lots de terre, dans l'îlet No 357, compris entre les rues Broad, White, Ste Anne et Orléans, désignés comme Nos 27, 28 et 29.
12. L'îlet entier de terre No 358 borné par les rues Broad, White, Orléans et St Pierre subdivisé en 15 lots, numérotés de 1 à 15 inclusivement.
13. Vingt-deux lots de terre, dans l'îlet No 359, borné par les rues Broad, White, St-Pierre et Toulouse, désignés comme les Nos. 10 à 31, inclusivement.
14. Neuf lots de terre, dans l'îlet No 360 bornés par les rues Broad, White et Toulouse et la Promenade Carondelet, désignés comme les Nos. 5 à 13, inclusivement.
15. Tout le carré d'îlet, No 369, subdivisé en 18 lots, et borné par les rues White, Dupré, Toulouse et la Promenade Carondelet.
16. Trois lots de terre, dans l'îlet No 373 bornés par les rues White, Dupré, Ste Anne et Dumaine, désignés comme lots Nos 1, 3 et 4.
17. Vingt et un lots de terre dans l'îlet No 374, bornés par les rues White, Dupré, Dumaine et St Philippe, désignés comme lots Nos 1 à 5, 10 à 19 et 23 à 28 inclusivement.
18. Tout le carré d'îlet No 371 borné par les rues White, Dupré, St Pierre et Orléans subdivisé en 9 lots de 1 à 9 inclusivement.
19. Tout le carré d'îlet No 375 borné par les rues White, Dupré, St Philippe et Bellechasse, subdivisé en 10 lots de 1 à 10 inclusivement.
20. Tout l'îlet carré borné par les rues Gayoso, Dupré, Dumaine, St Philippe et Bellechasse, connu comme No 388, et subdivisé en 26 lots.
21. L'îlet entier No 390 borné par les rues Gayoso, Dupré, Orléans et Ste Anne, subdivisé en 18 lots, Nos 1 à 18 inclusivement, excepté les lots 8, 9, 10 et 11.
22. L'îlet entier de terre No 392 borné par les rues Gayoso, Dupré, Toulouse et St Pierre, subdivisé en 24 lots.
23. L'îlet entier No 393 borné par les rues Gayoso, Dupré et Toulouse et la Promenade Carondelet, subdivisé en 18 lots.
24. L'îlet entier No 403 borné par les rues Gayoso, Salcedo, Toulouse et St-Pierre, subdivisé en 24 lots.
25. Six lots de terre, dans l'îlet No 414, bornés par les rues Salcedo, Lopez, Dumaine et Ste-Anne, désignés comme les Nos 6 à 11 inclusivement.
26. L'îlet entier de terre, No 416, borné par les rues Salcedo, Lopez, Orléans et St Pierre, subdivisé en 7 lots.
27. L'îlet entier No 417 borné par les rues Salcedo, Lopez, Toulouse et St Pierre, subdivisé en 20 lots.
28. L'îlet entier No 418, borné par les rues Salcedo, Lopez et Toulouse et la Promenade Carondelet, subdivisé en 17 lots.
29. L'îlet entier de terre No 427, borné par les rues Lopez, Rendon, Toulouse et la Promenade Carondelet subdivisé en 25 lots de 1 à 25 inclusivement, excepté les lots Nos 9, 10 et 16.
30. L'îlet entier de terre No 428, borné par les rues Lopez, Rendon, Toulouse et St Pierre, subdivisé en 26 lots.
31. Treize lots de terre dans l'îlet No 430, borné par les rues Lopez, Rendon, Ste Anne et Orléans, désignés par les Nos 8 à 20 inclusivement.
32. Quatre lots de terre, dans l'îlet fractionnel No 441, borné par les rues Rendon, Ste Anne et Dumaine et l'Avenue Hagan, désignés par les Nos 19 à 22 inclusivement.
33. L'îlet entier de terre No 445, borné par les rues Rendon, Orléans, St Anne et l'Avenue Hagan, subdivisé en 20 lots.
34. Sept lots de terre, dans l'îlet No 447 bornés par les rues Rendon, Toulouse, St Pierre et l'Avenue Hagan, désignés par les Nos 1 à 7 inclusivement.
35. L'îlet entier de terre No 448, borné par les rues Rendon, Toulouse, l'Avenue Hagan et la Promenade Carondelet, subdivisé en 26 lots et désignés par les Nos 1 à 26 inclusivement.
36. La fraction de l'îlet No 458, bornée par le Bayou St Jean, l'Avenue Hagan et la rue Toulouse subdivisée en 6 lots.
37. L'îlet entier de terre No 460, borné par les rues Orléans et St Pierre, l'Avenue Hagan et le Bayou St Jean ou Promenade Carondelet subdivisé en 8 lots.

La propriété connue comme la portion de terre St.-Jean.
38. Quatre lots de terre, dans l'îlet No 379 borné par les rues Dupré ou Cinquième, White ou Sixième, Washington et St. Jean, désignés par les Nos 5 à 8 inclusivement.
39. L'îlet triangulaire de terre, No 387, borné par les rues Gayoso, St Philippe et Bellechasse.
40. Quatre lots de terre, dans l'îlet No 436 borné par les rues Rendon ou Deuxième, Lopez ou Troisième, Washington et Esplanade et la Route St Jean, désignés par les Nos 2, 3, 4 et 8.
41. Seize lots de terre dans l'îlet No 435 borné par les rues Deuxième, Troisième, Washington et St Jean, désignés par les Nos 1 à 10 et 15 à 20 inclusivement.
42. Une portion de terre, dans l'îlet No 440 borné par la rue Première ou l'Avenue Hagan et les rues Deuxième et Washington et la Grande Route St Jean, désignée par la lettre —
Les dimensions ci-dessus sont toutes plus ou moins, au pied américain, d'après des plans de John F. Braun, voyer, daté décembre 1884, qui peuvent être vus au lieu de la vente.
Toutes les susdites propriétés seront vendues par îlets ou subdivisées d'après les plans qui seront exposés à la Bourse.
Conditions—Comptant au moment de la livraison des titres, ou un tiers comptant et le reste en paiements égaux, à un et deux ans à partir du jour de la vente, au gré des acquéreurs. Les billets porteront 6 0/0 d'intérêt courant et 8 0/0 d'intérêt éventuel avec hypothèque spéciale et privilège du vendeur ainsi que toutes les autres garanties habituelles. Les billets seront divisés en coupons si les vendeurs le désirent. Un dépôt au comptant de 10 0/0 sur toutes les ventes sera fait sur les lieux pour assurer l'exécution des dites ventes.
Les propriétés ci-dessus seront vendues libres d'hypothèques et de charges quelconques, libres aussi de toutes taxes d'Etat, de ville, de drainage, y compris celles de l'année 1884.
Les actes de vente seront exécutés par le Master pardevant SAMUEL FLOWER, notaire,

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON.

aux frais des acquéreurs.
J. WARD GURLEY, Special Master in Chancery.
SINGLETON & BROWNE, R. D. OGDEN, Solliciteurs pour les Demandeurs.
14 déc—14, 21, 28—jan 4, 11 à date.

Vente ajournée.
En vertu de l'autorité conférée au Master soussigné, d'après un ordre de cour de la même date que les affaires ci-dessus désignées, il offrira en vente par l'entremise de W. I. Hodgson, encanteur, au même endroit et à la même heure et aux mêmes conditions les propriétés suivantes appartenant à la défenderesse dans les dits procès à savoir:
Dans le Second District.
1° Trois terrains Nos 3, 19 et 20 dans l'îlet No 350, borné par les rues Septième, Live Oak, Broad et Bellechasse.
2° L'îlet triangulaire No 353 borné par les rues Ursulines, Bellechasse et White.
Dans le Troisième District.
3° Dix neuf terrains dans l'îlet No 1971 bornés par les rues Français, Champs Elysées, Benefit et Treasure.
4° Dix huit terrains dans l'îlet No 1972 bornés par les rues Champs Elysées, Marigny, Benefit et Treasure.
5° Vingt-six terrains formant l'îlet entier No 2281 borné par les rues Champs-Elysées, Français, Richelieu ou White et Pleasure.
J. W. GURLEY, Special Master in Chancery.
4 janv—4, 11—à la date.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Boulangerie et résidence centrale.
Quatrième District. Bon placement. Succession de J. Henry Rothhand, décédé. Conditions faciles à l'encan.
PAR W. I. HODGSON, Encanteur, bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI 31 janvier 1885, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasin, entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 22 décembre 1884. Dossier No 11,604 pour le compte de la succession de Heinrich Rothhand décédé, à l'encan, il sera vendu—
Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No 281 borné par les rues Septième, Harmony, St Denis et St Patrick, désigné comme lot No 13 et mesure 29 pieds de face à la rue St Denis sur une profondeur de et face à la rue Harmony de 150 pieds 10 pouces, 150 pieds sur le côté opposé qui le divise du lot No 14, 11 pieds 6 pouces de largeur dans le fond sur la ligne qui le sépare des lots du fond, lots Nos 16 et 17.
Les améliorations comprennent une maison de résidence en bois ayant 4 chambres, cabinet etc., avec un grand four de cuisine à l'arrière dans une construction séparée du corps de logis, et d'autres chambres, citerne etc.
Conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste à 1 et 2 ans de crédit avec 8 pour cent d'intérêt, toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant payer en sus du prix d'adjudication les taxes dues et exigibles en 1884, et payer le jour de la vente—10 pour cent à déposer pour assurer la vente.
L'acte de vente pardevant Omer Villeré, notaire, aux frais de l'acquéreur.
28 déc—4 11,18 25 31 jan

PAR HENRY STERN & CO.

Vente sans réserve de bottes, souliers et brodequins.
PAR H. STERN & CO., encanteurs—Il sera vendu aujourd'hui, Vendredi, le 16 Janv. 1884, à 11 heures A. M., dans leurs salle de vente, No 35 rue de Chartres.
Un grand assortiment choisi de bottes, souliers et brodequins, reçu par les derniers arrivages des meilleures manufactures de la Nouvelle-Angleterre et Philadelphie, et adaptés pour le commerce de la ville et de la campagne.
Conditions—A la vente.

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Deux magnifiques chevaux de voiture—Dans l'affaire de A. G. Nicolopulo vs ses créanciers.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E—No —.
Vente de Syndic.
PAR B. ONORATO encanteur—Bureau: 45 rue Royale—SAMEDI 24 janvier 1885, à 10 heures et demie du matin à l'écurie de Leonard No 71 rue Baronne entre Gravier et Union en vertu d'un ordre de l'Hon. Henry L. Lazarus, juge de la susdite Cour, en date du 14 janvier 1885, je procéderai à la vente de deux magnifiques chevaux de voiture.
Conditions. Comptant sur les lieux.
15 janv—15 19,24

ANNONCE JUDICIAIRE
Propriété de choix dans le Troisième District.
Succession de Veuve Maria S. Baudouin.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A—No 12,119.
PAR B. ONORATO encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI le 14 février 1885, à midi à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles en vertu d'un ordre de l'Hon A. L. Tissot juge de la dite Cour, en date du 5 janvier 1885 je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir:
1° Six terrains améliorés, désignés par les lettres A, B, C, D, E et F, étant la subdivision des trois lots originaux Nos 53, 55 et 57 situés dans l'îlet No 364, le dit îlet borné par les rues Cotton Press, Montégut, Remparts et St Claude, et mesure comme suit à savoir:
Le lot A mesure 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Montégut, 31 pieds 11 pouces et 5 lignes dans le fond, 148 pieds 1 pouce 4 lignes de profondeur du côté de la ligne près Remparts et 145 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot B. Ensemble avec une portion d'une maison en bois, lieux d'aisance, cuve, barrière, etc. Le lot B mesure 31, 11, 5, de face à la rue Montégut, 31, 11, 6, dans le fond, 148, 10, 6, sur le côté du lot A et 148, 7, 7, sur le côté du lot C.
Le lot C mesure 31, 11, 5, de face à la rue Montégut, 31, 11, 6, sur la ligne du fond, 148, 7, 7, sur le côté du lot B et 148, 5, sur le côté du lot D. Le lot D mesure 31, 11, 5, de face à la rue Montégut, 31, 11, 6 dans le fond, 148, 5, sur le côté du lot C et 148, 2, 1, sur le côté du lot E. Ensemble avec une petite maison sur quatre vieilles bâtisses en bois. Le lot E mesure 29, 11, 5, de face à la rue Montégut, 29, 11, 6, dans le fond, 148, 2, 1, sur le côté du lot D et 147, 11, 4, sur le côté du lot F. Le lot F mesure 34 pieds de face à la rue Montégut, 34, 0, 1, dans le fond, 147, 11, 4, sur le côté du lot E et 147, 7, 8 de profondeur sur l'autre ligne. Ensemble avec la maison en bois recouverte en ardoises, avec deux corps de logis ayant 3 chambres et cuisine sur chaque côté, cuve, lieux d'aisance etc.
2° Un lot de terre désigné par le No 3, G, et situé dans l'îlet No 362 borné par les rues Clouet, Louisa, Remparts et St. Claude, et mesure 31, 11, 5, de face à la rue Clouet, sur une profondeur de 127, 10, 5, entre lignes parallèles. Ensemble avec une maison cottage en bois ayant 2 chambres, cabinets, écurie, hangar, lieux d'aisance, cuves, etc.
3° Un lot de terre désigné par les lettres H et C, situé dans l'îlet 367, borné par les rues Port, Remparts et St Claude et l'Avenue Lafayette et mesure 26, 6, de face à la rue Remparts sur une profondeur de 95 pieds (plus ou moins) entre lignes parallèles. Ensemble avec une bâtisse en bois ayant 2 chambres, 1 cabinet, gallerie, cuve, lieux d'aisance, etc.
4° Deux lots de terre désignés par le No 9, I, et 10 K, situés dans l'îlet No 363 borné par les rues Montégut, Clouet, Remparts et St-Claude, et mesure comme suit à savoir. Le lot 9 I 32 pieds de face à la rue Montégut sur une profondeur 106, 6, 4, entre lignes parallèles, ensemble avec une bâtisse en bois ayant 2 chambres, 2 cabinets de face et galerie en arrière, une bâtisse en bois avec deux chambres, lieux d'aisance, cuve etc. Le lot No 10 K touche au lot No 9 I et mesure 31, 8, de face à la rue Montégut sur une profondeur de 106, 6, 4, entre lignes parallèles ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent ci-dessus décrites et sont les mêmes que le lot No 9 I.
Le tout au pied américain conformément à un plan de A. De Armas, député voyer de ville, maintenant exhibé à la dite Bourse.
Conditions—Comptant.
Actes de vente pardevant Eusèbe Rouny, notaire aux frais des acquéreurs. Les taxes dues et exigibles en 1885 seront payées en sus du prix de l'adjudication par les acquéreurs, un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente. 11 jan—11,17 24 31—fév 7 14

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Mary Peck, veuve de Edward Beebe.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 8,598 — Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le tableau et le compte présentés par Mlle Estelle Beebe exécutrice testamentaire de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
11 jan—11 16 20

Succession de Geo. Allan.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 13,126—Division E—Attendu que P. S. Wilts, Jr., administrateur public a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Geo. Allan, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
14 jan—14 18 21

Succession de William Patrick Kerns.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 13,105, Division A—Attendu que Mme Vve Wm Patrick Kerns a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Patrick Kerns, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
10janv—10 14 18.

Succession de F. D. Seghers.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,958—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le tableau et le compte présentés par Mme Veuve F. D. Seghers, tutrice administrant cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
13 janv—13,17,22

Succession de Cyrus Chism.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 11,642—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Chas B Singleton, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
13 janv—13,17,22

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER

Rue des Remparts.
No 185 rue des Remparts,
Entre celles Dumaine et Ste. Anne.
Résidence en briques à deux étages.
PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J Spear, Encanteur—Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI, 17 janvier 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles entre Gravier et Commune:
1° Un certain terrain, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Remparts, Dumaine, Ste. Anne et St. Claude et mesurant, au pied américain, sur un plan dressé par Edgar Pilié, architecte, le 6 décembre 1884, 32 pieds de face à la rue des Remparts sur une première profondeur sur la ligne latérale plus près de la rue Ste Anne de 109 pieds, point auquel le dit terrain s'élargit dans la direction de la dite rue Ste Anne 32 pieds 6 pouces et puis il a une seconde profondeur de 50 pieds 10 pouces et 4 lignes et une profondeur sur l'autre ligne latérale plus près de la rue Dumaine de 159 pieds 10 pouces et 3 lignes et une largeur sur la ligne du fond de 64 pieds 6 pouces.
Les améliorations comprennent une résidence en briques à deux étages, recouverte en ardoises, désignée par le No 185, rue des Remparts et contenant deux grandes chambres et cabinet, escalier au premier étage et cinq chambres avec balcon sur la rue au second étage, avec une cuisine en briques à deux étages, recouverte en ardoises, ayant huit chambres avec galerie sur le côté et escalier. Il y a aussi au fond du terrain une bâtisse en briques à deux étages recouverte en ardoises, ayant à peu près sept chambres, et sur le côté du terrain une bâtisse en bois à deux étages, recouverte en ardoise avec deux grandes chambres, deux cuves, lieux d'aisance etc., allée de côté conduisant à la rue, pavée, les cours devant et derrière sont briquetées.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un crédit de un et deux ans pour billet portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'à parfait paiement, la clause de 5 pour cent, honoraires d'avocat en cas de procédures judiciaires, assurance par l'acquéreur pour le montant fixé par le vendeur et le transfert de la police au détenteur des billets et toutes les autres clauses usuelles des actes de ventes. L'acquéreur paiera les taxes dues en 1885 en sus du prix de l'adjudication et sera requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.
Acte de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais de l'acquéreur.
16 jan—2f

Avis aux Créanciers.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
A. G. Nicolopulo vs. Ses Créanciers. — Division E. No 13,141.
ORDRE DE COUR—La cession des biens faite par le pétitionnaire A. G. Nicolopulo est acceptée au profit de ses créanciers, et qu'une réunion des dits créanciers ait lieu par devant W. O. Hart, notaire, JEUDI, le 19 février 1885, à 11 heures du matin pour élire un syndic et voter sur toutes questions qui pourraient être présentées, que Wynne Rogers Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents, et dans l'intervalle que toutes poursuites judiciaires contre la personne et les biens du pétitionnaire soient suspendues.
Nlle Orléans, 12 janvier 1885.
(Signé) A. L. TISSOT, juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
14jan—3f

ETAT DE LA LOUISIANE
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
Henry N. Martin vs. ses créanciers. — No 13,142, Division D.
ORDRE DE COUR—Que la cession des biens du petitionnaire Henry N. Martin soit et est par la présente, acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et ait lieu pardevant M. T. Ducros, Esq., notaire en cette ville, LUNDI, le 16me jour de février 1885, à 11 heures A. M., à l'effet de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire et de nommer un syndic; et que dans l'intervalle toutes les procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que R. C. Elliott Esq. avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle Orléans 13 janvier 1885.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme
JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
14 jan—3f

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.
Marie Balhman vs. ses Créanciers — No. 13,104.
ORDRE DE COUR—Il est ordonné qu'une assemblée des créanciers de la pétitionnaire Marie Balhman soit convoquée et ait lieu pardevant W. O. Hart, notaire, le VENDREDI, 13 février 1885 à 11 heures A. M. pour délibérer sur l'application de la pétitionnaire pour un sursis et que Wynne Rogers, Esq., avocat soit nommé pour représenter les créanciers absents, et que dans l'intervalle et jusqu'à nouvel ordre de cette cour toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens de la dite pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 9 janvier 1885.
(Signé) HENRY L. LAZARUS, Juge.
Pour copie conforme
JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
10 jan—3f

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.
John H. Mossop et Mossop & Gleason vs. Leurs Créanciers — No 13,093, Division "C."
ORDRE DE COUR—Qu'une réunion des créanciers de Mossop & Gleason et John H. Mossop individuellement et comme membre de la dite raison sociale soit convoquée et ait lieu pardevant Samuel Flower, Esq., notaire en cette ville le lundi 9me jour de Février 1885 à 11 heures A. M., pour considérer et agir sur l'application des dits pétitionnaires pour un répit et en attendant que toute poursuite judiciaire contre les personnes et les biens des susdits pétitionnaires sont suspendues.
Nouvelle Orléans, 9 janvier 1885
(Signé) F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme
JAS D. RANKIN, Député Greffier.
10janv—3f

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
Villeré & Hébrard vs. leurs créanciers. — No 13,082. Division B.
ORDRE DE COUR—La cession des biens des pétitionnaires, de la raison sociale de Villeré & Hébrard et aussi de Gabriel Villeré et B. W. Hébrard individuellement et comme membres de la dite raison sociale est acceptée par la Cour au bénéfice de leurs créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers ait lieu et soit convoquée pardevant Adolphe Philippe Esq. notaire en cette ville SAMEDI, le 7 jour de février 1885 à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires, et pour nommer des syndics, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre leurs personnes et biens soient suspendues, et que F. L. Richardson Esq. avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle Orléans, 5 janvier 1885.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme
JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
8 jan—3f en 30 jours

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.
Edouard A. Denechaud contre ses créanciers. — No 13,017. Division A.
ORDRE DE COUR—Il est ordonné qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Edouard A. Denechaud soit convoquée et tenue devant J. Hero Forcelle, notaire en cette ville, LUNDI 2 février 1885 à 11 heures du matin pour considérer et déterminer sur l'application du pétitionnaire qui sollicite un sursis. En attendant toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire sont suspendues et Anatole A. Ker, avocat, est nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans 29 décembre 1884
Signé A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme,
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
31 déc—3f en 30 jours.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
H. F. Bridewell & Co contre Leurs Créanciers. — No 12,557. Division "E"
ORDRE DE COUR—Qu'une réunion des créanciers de Henry F. Bridewell & Co., de Henry F. Bridewell et George Moorman, individuellement et comme membres de la dite raison sociale soit convoquée et tenue pardevant R. P. Upton, notaire, en son bureau, No 5 rue Carondelet, en cette ville, le samedi, 17 janvier 1885, à 11 heures A. M., pour délibérer sur les affaires des dits insolvables, et pour nommer un syndic dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 12 décembre 1884.
(Signé): HENRY L. LAZARUS, Juge.
Pour copie conforme:
JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
15déc—3f

Succession de Edward Fehrenbach. — No 9,893.—Cour Civile de Dist. pour la Paroisse d'Orléans.—Div. B.
Demande pour être autorisé à transporter à New York une somme d'argent appartenant à la mineure Alma Fehrenbach.
ATTENDU qu'il a été présenté à cette Cour une pétition par Mme Ida O. Conklin, de la ville de New York, tutrice dative de la mineure Alma Fehrenbach, par l'entremise de son agent dûment constitué et reconnu Charles R. Benton, demandant l'autorisation de transporter à New York où réside au moment la dite mineure, la somme de quinze cents piastres à elle appartenant.
Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner de déduire, dans les trente jours qui suivront la première publication de cet avis, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la demande de la dite pétitionnaire.
Par ordre de la Cour.
JULES VIENNE, Député Greffier.
25 déc—3f au 25 janv.

DENTISTES

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
Opérations de tout genre.

G. P. MALONEY, D. D. S.,
DENTISTE.
BUREAU ET RESIDENCE,
150.......RUE DU CANAL.......150
près Baronne.
Dentiste du couvent des dames Ursulines.
Travaux dentaires de tous genres à des prix raisonnables.
Extraction de dents sans douleur.
Marchand de tous articles de dentiste aux prix [illegible]
25 août

GEORGES SOULIE,

SCULPTEUR-DECORATEUR,
Fournisseur des Sociétés Mystiques de la N. O.
OFFRE ses services à tous les exposants qui désireraient des Attributs, Emblèmes, Statues, Animaux, Ecussons, Armoiries, etc., etc., soit en papier maché (carton pierre), plâtre.
Atelier, rue Colisée, entre Valmont et Léontine. Office, Exchange Alley, No 32, de 9 heures à 3 heures.   4mars—1an